

L'URGENCE : REVALORISER LE POINT D'INDICE !



Le point d'indice n'est toujours pas indexé sur l'inflation.

Les salaires dans la Fonction publique vont pâtir une fois de plus du contexte économique : -28,6% de perte de pouvoir d'achat pour le point d'indice depuis 2000. **ET CE N'EST PAS FINI !**

Faites le test avec le simulateur CGT



<https://www.cgt.fr/simfp>

Avec le retour de l'inflation, la loi impose au gouvernement la revalorisation du SMIC au 1er juin 2026 : +2,41% (+44€), à 1867,02€ brut / mois. Mais

le gouvernement Macron-Lecornu refuse toute mesure sur le point d'indice pour les agentes et agents publics.

Conséquence de la hausse automatique du SMIC, les grilles se tassent de plus en plus : **elles basculent sous le SMIC jusqu'à l'indice 379.**

IMPACT DANS NOS ORGANISMES DE RECHERCHE

Les indices des premiers échelons des corps AJT, T et AI vont se trouver sous le SMIC !

- Adjoint-e technique (catégorie C) : 10 échelons sur 11 sont sous le SMIC. Il faut attendre 19 ans de carrière pour passer à 2% au-dessus du SMIC.
- Technicien-ne (catégorie B) : 5 échelons sur 13 sont sous le SMIC.
- Corps des ingénieurs (AI, IE, IR) (**catégorie A**) :
 - **AI : le premier échelon est sous le SMIC.**
 - IE : début de grille 4% au-dessus du SMIC.
 - IR : début de grille 23% au-dessus du SMIC.
- Chercheur-ses : début de grille CR 26% au-dessus du SMIC.

Au 1^{er} Juin pour la première fois la rémunération d'un corps de catégorie A commencera en dessous du SMIC

Le gouvernement organise la précarisation financière des agents. Dans un contexte où les organismes ont du mal à recruter des technicien-nes et des assistant-es ingénieur, voilà un nouveau coup porté à l'attractivité de notre établissement !

EN REFUSANT DE REVALORISER LA VALEUR DU POINT D'INDICE, LE GOUVERNEMENT EXPRIME TOUT SON MEPRIS ENVERS LES FONCTIONNAIRES.

Emmanuel Macron se glorifie qu'en France, « la recherche est une priorité, l'innovation une culture, la science un horizon sans limite ». En même temps, il étouffe les personnels qui en sont les acteurs principaux et sans qui rien de tout cela ne serait possible, avec des salaires si bas qu'ils en deviennent indécentes.

Dans la fonction publique, plus d'un million d'agentes et agents, parmi lesquels de nombreux personnels de la recherche, vont percevoir une indemnité différentielle pour atteindre le SMIC. C'est une remise en cause profonde de la notion de carrière dans la fonction publique. Ça ne peut plus durer !

LA CGT REVENDIQUE

**Une augmentation de la valeur du point d'indice pour rattraper l'inflation depuis 2020.
De nouvelles grilles salariales pour reconnaître tous les corps de la fonction publique et leurs niveaux de qualifications.**